

Déclaration du bureau de l'Union Départementale cgt-FO du Maine-et-Loire

Le bureau de l'Union départementale s'est réuni le lundi 2 novembre 2020 et a examiné la situation.

Des mesures de confinement « à géométrie variable »

Mardi 28 octobre, lors d'une allocution télévisée, le président de la République a annoncé – dans un discours anxiogène – un nouveau confinement de la population « pour endiguer l'épidémie liée au coronavirus » :

- ▶ *Toute la population est assignée à résidence sauf pour se rendre sur son lieu de travail et aller à l'école.*
- ▶ *Tous les organismes chargés d'un service public restent ouverts ainsi que les secteurs dits « essentiels ».*
- ▶ *Il en est de même des écoles, collèges et lycées, mais pas des universités*
- ▶ *Par contre les petits commerces « non essentiels » et les bars et restaurants se voient frappés de fermeture administrative, ce qui a provoqué leur colère. Le journal « les Échos » titre d'ailleurs ce 2 novembre : « Le petit commerce est entré en rébellion. »*
- ▶ *Le télétravail est la règle, et, selon la ministre du Travail, pourra être imposé.*
- ▶ *Une dérogation pour sortir de chez soi est mise en place.*

Encore une fois, les libertés publiques et le droit du travail mis à mal

Samedi 24 octobre au cours d'un débat houleux à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à proroger l'état d'urgence sanitaire jusqu'au mois de février 2021 a été adopté.

Ce régime d'exception imposé sous des prétextes sanitaires **suspend les libertés publiques, interdit les rassemblements et permet au gouvernement de légiférer par ordonnances.**

Dans un communiqué, la confédération FO proteste sur le fait que : « **la prorogation de l'Etat d'urgence sanitaire, jusqu'au 16 février 2021, reprenne les dispositions autorisant le gouvernement à prendre par ordonnances toute mesure permettant de rétablir la possibilité de déroger, de façon unilatérale de la part des employeurs, en matière de jours de repos, de durée du travail, de repos hebdomadaire, de travail dominical.** »

Le bureau de l'UD appelle l'ensemble de ses syndicats à la plus grande vigilance sur ces points dans toutes les entreprises, quel que soit leur secteur.

Quoi qu'il en dise, la responsabilité du gouvernement est immense

Quoi qu'en dise le gouvernement, le constat est clair : ce reconfinement est lié au manque cruel de lits d'hospitalisation, de lits de réanimation et de personnel. Entre la « première vague » et aujourd'hui, le gouvernement n'a non seulement pas créé un seul lit d'hospitalisation supplémentaire, mais a poursuivi ses plans de réductions de lits et d'effectifs. **Ainsi, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021 impose encore des centaines de millions d'euros d'économies à l'hôpital public!**

Le Premier ministre a osé déclarer : « *le meilleur moyen de soulager les hôpitaux, c'est de ne pas tomber malade.* » C'est une véritable provocation, qui vise à faire peser la responsabilité de la situation sur la population et à dédouaner le gouvernement de ses responsabilités!

Les mesures salariales arrachées lors du Ségur de la santé ne sont qu'une réponse partielle aux revendications des personnels. Rien à cette étape n'a été annoncé en matière d'ouverture de lits, et les conditions de travail ne cessent de se dégrader dans le secteur sanitaire et médicosocial ou dans les EHPADs. Les grèves qui ont été déclenchées au CHU, dans la santé privée, dans les EHPADs et le secteur médico-social pour obtenir satisfaction sur les revendications en sont l'expression.

Une rentrée scolaire à hauts risques

Le bureau de l'UD reste attentif aux conditions de la rentrée scolaire qui s'effectue ce jour.

Il soutient les enseignants et les personnels confrontés à un protocole sanitaire inapplicable dans les faits et pour lequel les moyens manquent considérablement. En témoigne la déclaration commune de TOUTES les fédérations de l'enseignement – CFDT comprise! –, des organisations syndicales lycéennes et de la FCPE qui exige des moyens à hauteur des besoins.

Il est notable, à ce titre, que le président de la République, dans sa déclaration, ait cité et remercié tous ceux qui étaient « en première ligne »... sauf les agents de l'Éducation nationale auxquels il n'a, à aucun moment, manifesté le moindre égard.

Le Bureau de l'Union Départementale dénonce la fermeture des universités et l'obligation faite aux étudiants de suivre leurs cours à distance, ce qui ne peut que renforcer les inégalités : 40 % des étudiants vivent sous le seuil de pauvreté, et ce dans une situation où il leur est quasiment impossible de trouver un job d'étudiant.

Conditionner les centaines de milliards versés aux entreprises au maintien des salaires et des emplois !

Pour aider les entreprises à surmonter les conséquences économiques de cette crise, le gouvernement distribue des milliards d'euros d'aide publique.

Pour FO, ces aides doivent être conditionnées à l'exigence ferme de contreparties, notamment en matière de maintien de l'emploi et des salaires.

Le ralentissement de l'activité risque à nouveau de se traduire par de nouvelles vagues de suppressions d'emplois, alors que bon nombre d'entreprises dans le département ont déjà annoncé des licenciements. La poursuite de l'activité partielle pour des milliers de travailleurs a un impact psychologique important, car elle rend l'avenir incertain. Il en est de même pour ceux dont les emplois sont menacés.

Pour FO, le « quoi qu'il en coûte » doit se traduire par des assurances fortes et effectives sur la protection de l'emploi – par l'interdiction des licenciements – et des salaires. Pour FO, ce doit être la deuxième priorité après celle de la préservation de la santé des salariés.

Réaffirmer nos revendications, réunir nos instances, imposer la tenue des instances représentatives du personnel !

Dans ce contexte, le bureau de l'Union départementale :

- ▶ Réaffirme sa revendication de l'**abrogation de la loi de transformation de la fonction publique** qui a pour effet, en particulier, de supprimer des IRP, dont les CHS-CT si nécessaires en cette période.
- ▶ Considère que le gouvernement doit **abandonner définitivement la réforme de l'assurance chômage**, et demande le rétablissement des droits pour les précaires et saisonniers.
- ▶ Il appelle également le gouvernement à **abandonner définitivement son projet de réforme des retraites**.

Face à cette situation, il appelle tous ses syndicats

- ▶ à rester mobilisés et à porter partout les revendications des salariés. Dans la dernière période, bon nombre ont démontré leur volonté de résister pour obtenir satisfaction. Nous ne devons rien lâcher !
- ▶ à réunir leurs instances
- ▶ à faire respecter la tenue des instances représentatives du personnel.

Le Bureau de l'UD FO 49 rappelle à tous ses syndicats que les restrictions de liberté ne peuvent se traduire par une restriction des déplacements des délégués syndicaux.

Il ne peut y avoir de confinement ni de nos missions de défenses des salariés ni de nos revendications !

Angers, le 2 novembre 2020